

LES PNEUS NOUS POMPENT L'AIR



POURQUOI CETTE CAMPAGNE

Dans l'eau que nous buvons, dans l'air que nous respirons, au sommet des plus hautes montagnes comme au plus profond des fosses marines, dans les nuages ou les glaces polaires, des traces de plastiques sont décelables ! Les sources de contamination sont multiples : filtres de cigarettes, fibres textiles mais aussi l'abrasion des pneus qui semble être l'une des toutes premières causes de la contamination de l'environnement.

D'après une étude publiée par Agir pour l'environnement, l'abrasion des pneus provoque la dispersion d'un cocktail de plastiques et d'additifs cancérigènes dans l'environnement. En testant deux véhicules ayant parcouru plus de 1 000 kilomètres sur différents types de routes, Emission Analytics, laboratoire spécialisé, a estimé que les quatre pneus relarguaient entre **entre 65 et 151 milligrammes de plastique par kilomètre** parcouru, soit l'équivalent du poids d'une bouteille plastique tous les 150 kilomètres. Chaque année, le parc automobile hexagonal serait donc en mesure de rejeter près de **50 000 tonnes** de particules de pneus dans l'environnement.

Cette pollution massive des écosystèmes est d'autant plus préoccupante que la taille ainsi que la variété des particules disséminées dans l'environnement en font de redoutables contaminants, largement capables de franchir les barrières sanguines et pulmonaires. À l'aide de technologies de pointe, l'enquête d'Agir pour l'environnement a réussi à estimer le nombre de particules ultrafines arrachées aux pneus ayant parcouru un seul kilomètre. Ces nanoparticules se comptent par **milliers... de milliards !** Pire, pas moins de



25 composés organiques volatiles ont été identifiés dont certains sont classés par l'Organisation mondiale de la santé comme « **cancérigène certain** » !

Ces fragments de pneus, du fait de leur taille nanométrique (10 000 fois plus fins que le diamètre d'un cheveu), échappent pour l'essentiel aux autorités sanitaires françaises et européennes. Environ **99,97%** des particules émises par l'abrasion des pneus se situent en dessous du seuil minimum pris en compte par les organisations de contrôle de la qualité de l'air.

Il y a urgence à mieux appréhender l'ampleur de cette pollution. Parce que les pneumatiques sont composés à **50%** de leur masse par des molécules chimiques, des additifs, des métaux et autres dérivés d'hydrocarbures, les industriels doivent collaborer avec les agences sanitaires et accepter de lever un secret industriel particulièrement toxique.

URGENT

Interpellez la ministre de la Santé et la ministre de la Transition écologique en retournant les cartes pétitions avant fin juillet 2025 à Agir pour l'environnement (11 rue du Cher - 75020 Paris)

agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT

DÉTAIL DE L'ÉTUDE « LES PNEUS NOUS POMPENT L'AIR »

Agir pour l'environnement a coordonné une étude conjointe avec **Emission Analytics** pour examiner les caractéristiques des particules ultra-fines émises par deux véhicules électriques : une Tesla Y et une Fiat 600e. Les deux modèles étudiés, d'un poids respectif de 1984 kg pour la Tesla Y et 1520 kg pour la Fiat 600e, sont équipés des pneumatiques d'origine.

Emission Analytics a fourni une analyse détaillée des composants volatiles des pneus utilisés pour ces véhicules. Pour la Tesla Y, les pneus sont des **Hankook Ventus S1 Evo 3 EV**, dimension 255/45 R19, avec une pression recommandée de 42 psi à l'avant et à l'arrière. Pour la Fiat 600e, les pneus sont des **Goodyear Efficient Grip+**, dimension 215/55 R18, avec une pression recommandée de 36 psi à l'avant et à l'arrière.

CHIFFRES CLÉS

DE LA POLLUTION ET DE L'INTOXICATION
PAR LES PARTICULES ULTRA-FINES
ISSUES DES PNEUMATIQUES :

- ➔ **1 000 MILLIARDS**
Nombre estimé de particules fines et ultrafines libérées par kilomètre parcouru par un véhicule moyen à propulsion intégrale.
- ➔ **35,05 KG** : Quantité totale moyenne de débris émis par les pneus d'une Tesla Y au cours de leur durée de vie.
- ➔ **99,97 %** : Pourcentage de particules fines et ultrafines émises par une Tesla Y et une Fiat 600e qui se situent en dessous du seuil de détection des organisations de contrôle de la qualité de l'air.
- ➔ **2 MILLIARDS**
Nombre de pneus fabriqués chaque année dans le monde.
- ➔ **25** : Nombre minimum d'additifs présents dans les pneus et retrouvés dans les particules ultra-fines, dont certains peuvent être cancérogènes.
- ➔ **50 000 TONNES**
C'est le nombre de particules fines et ultra-fines rejetées dans l'environnement via l'usure des pneus par le parc automobile hexagonal.



LES CAUSES PROBABLES DE CETTE POLLUTION

Pour s'attaquer efficacement à la pollution invisible causée par les particules issues de l'abrasion des pneus, il est crucial d'identifier les facteurs qui exacerbent cette pollution.



POIDS DU VÉHICULE

La Tesla Y, dont le poids est supérieur de 30,53 % à celui de la Fiat 600e, a relâché deux fois plus de gommes par kilomètre parcouru, comparé à la Fiat 600e, dans des conditions identiques (151 mg/km contre 65 mg/km). Cette différence illustre comment un poids plus élevé peut entraîner une augmentation significative des émissions de particules.



VITESSE DU VÉHICULE

L'enquête d'Agir pour l'environnement a mis en évidence une augmentation durable de la production de particules accompagnée d'un pic de production important de particules lorsque les véhicules étudiés empruntent une autoroute avec une vitesse de conduite élevée et donc un échauffement des pneus qui mène à une plus importante production de micro- et nanoparticules. Les pics de production de particules correspondent aux moments de freinage.



STYLE DE CONDUITE

Le comportement du conducteur est également un facteur important. Une conduite agressive, avec des accélérations brusques et des freinages fréquents, peut exacerber l'usure des pneus et augmenter la production de particules. Une conduite plus douce et prudente peut réduire l'émission de particules.



QUALITÉ DES ROUTES

L'état et la qualité du revêtement routier influencent également la quantité de particules émises. Les routes en mauvais état, avec des surfaces rugueuses ou dégradées, augmentent l'abrasion des pneus et, par conséquent, la quantité de particules relâchées.



PUISSANCE DU MOTEUR

La puissance et le type de moteur du véhicule ont un impact sur la génération de particules. Les véhicules plus puissants, en particulier ceux dotés de moteurs à haute performance, peuvent produire plus de particules en raison d'une sollicitation accrue des pneus.

COMMENT AGIR ?

➔ J'AGIS POUR L'ENVIRONNEMENT

- ☐ J'ai participé à la campagne « **Les pneus nous pompent l'air** »
- ☐ Je commande Exemplaire(s) de la campagne « **Les pneus nous pompent l'air** »

➔ JE SOUTIENS AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Pour couvrir les frais engagés dans le cadre de cette campagne,

je fais un don ponctuel de ☐ 30 euros ☐ 60 euros ☐ 100 euros ☐ Autre :

J'opte pour un versement mensuel de ☐ 5 euros par mois ☐ 10 euros par mois ☐ 20 euros par mois ☐ Autre :

- ☐ Pour tout don ponctuel supérieur ou égal à 30 euros / ou versement mensuel de 5 euros par mois, je souhaite recevoir gratuitement le rapport d'enquête « Les pneus nous pompent l'air »



- ☐ Pour tout don ponctuel supérieur ou égal à 60 euros / ou versement mensuel de 10 euros par mois, je souhaite recevoir gratuitement le rapport d'enquête « Les pneus nous pompent l'air » et le livre « Tout-voiture, on arrête tout et on réfléchit »



À partir de 10€ de don sur l'année, vous devenez adhérent. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre ☐

➔ VOS COORDONNÉES Merci d'écrire en lettres capitales

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Coupon réponse à envoyer à Agir pour l'environnement - 11 rue du Cher - 75020 Paris

À l'attention de la ministre de la Santé

(carte-réponse à envoyer à :

« Agir pour l'environnement - 11 rue du Cher - 75020 Paris »
qui la remettra officiellement à la ministre)

À l'attention de la ministre de la Transition écologique

(carte-réponse à envoyer à :

« Agir pour l'environnement - 11 rue du Cher - 75020 Paris »
qui la remettra officiellement à la ministre)

Ponctuels ou réguliers, vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de **66% de la somme versée.**

C'est ainsi qu'un don de 50 € ne vous coûtera en réalité « que » 17 € après déduction fiscale.

LES PNEUS NOUS POMPE L'AIR

Madame la ministre,

L'étude coordonnée par Agir pour l'environnement relative à l'abrasion des pneus pose un problème de santé publique majeur qui se double d'une pollution des milieux écologiques problématique. Je vous demande de :

- ➔ **Diligenter une enquête sur les particules fines et ultrafines et les composants des pneus ;**
- ➔ **Conditionner la mise en vente des pneus à l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché ;**
- ➔ **Cartographier les zones polluées par les particules fines et ultrafines et les composants des pneus ;**
- ➔ **Assurer un suivi sanitaire des populations proches des infrastructures routières.**

Vous remerciant par avance de l'attention accordée à ces demandes, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE

LES PNEUS NOUS POMPE L'AIR

Madame la ministre,

L'étude coordonnée par Agir pour l'environnement relative à l'abrasion des pneus pose un problème de santé publique majeur qui se double d'une pollution des milieux écologiques problématique. Je vous demande de :

- ➔ **Rendre obligatoire une transparence complète sur la composition des pneus et les particules ultrafines générées ;**
- ➔ **Mettre en œuvre une normalisation des méthodes de mesure ;**
- ➔ **Généraliser la mise en place d'un étiquetage spécifique qui compléterait le label pneumatique européen.**

Vous remerciant par avance de l'attention accordée à ces demandes, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

SIGNATURE

SOUTENEZ NOTRE CAMPAGNE

Optez pour le prélèvement automatique mensuel

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de € par mois.

Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par simple demande écrite à « Agir pour l'environnement »

N° national d'émetteur : 539277

Établissement teneur du compte à débiter

Nom de votre agence bancaire ou CCP :

Adresse :

Code postal : Ville :

Titulaire du compte (indiquez ci-dessous votre adresse et **merci d'écrire en lettres capitales**)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Compte à débiter (voir votre RIB ou RIP et **merci d'écrire en lettres capitales**)

IBAN :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER : Réf. 539277.0002841020006481 / Agir pour l'environnement - 11 rue du Cher - 75020 Paris

Date :

Signature :

Joindre
un RIB
ou un RIP



contact@agirpourenvironnement.org



www.agirpourenvironnement.org

Imprimé sur papier recyclé

